



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



n° 13484*01

Demande de consultation des pièces annexes d'un acte de l'état civil

(Article 8 alinéa 1^{er} du décret du 3 août 1962 modifié)

Votre identité :

Madame Mademoiselle Monsieur

Votre nom de famille : _____

Votre nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : _____

Vos prénoms : _____

Votre adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Votre numéro de téléphone ou de télécopie, le cas échéant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre demande :

Vous demandez l'autorisation de consulter les pièces annexes du ou des actes suivants :

l'acte de naissance dressé le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| à _____

Pays _____

l'acte de reconnaissance dressé le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| à _____

Pays _____

l'acte de mariage dressé le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| à _____

Pays _____

l'acte de décès dressé le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| à _____

Pays _____

concernant :

Madame Mademoiselle Monsieur

Son nom de famille : _____

Son nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : _____

Ses prénoms : _____

Ses date et lieu de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| à _____

Pays _____

Précisez les raisons pour lesquelles vous sollicitez cette consultation :

Recherches universitaires : _____

Recherches généalogiques : _____

Autres : _____

L'autorisation que vous demandez ne peut être accordée qu'aux personnes présentant toutes garanties de compétences et d'honorabilité. En conséquence une enquête vous concernant pourra être diligentée. (Extrait de l'Instruction générale relative à l'état civil)

Fait à : _____ **Le** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre signature :

Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande

Dans tous les cas, vous devez joindre :

- la photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)

Selon le cas dans lequel vous vous trouvez, la photocopie soit de :

- votre carte professionnelle
- un document de l'université ou de tout autre organisme justifiant la recherche
- un mandat de recherche généalogique

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.